

KERINIOUZES



Tiens, ça réfléchit
dans le quartier...



Journal du quartier de Kérinou - N° 2 octobre 2009

Edito

L'avez-vous trouvée cette fin de phrase en page 2 du dernier numéro ? Une récompense à qui la rapportera : le droit d'écrire un article pour le numéro 3.

Deuxième énigme : quelle est l'origine de l'édifice représenté ci-dessus à gauche ?

Brèves

- Les 62 logements POLIMMO sur l'îlot Bonne Nouvelle devaient être destinés à "l'accession sociale à la propriété". Or dans la semaine du 20 au 27 septembre, POLIMMO proposait ces logements sur de grands panneaux publicitaires soit à l'achat comme prévu, soit en location : "Bonne Nouvelle, POLIMMO vous offre un locataire". Nous attendons toujours une réponse à la lettre que nous avons adressée sur cette dérive à M. Jean-Pierre Caroff, Vice-président de B.M.H..
- Vous appréciez d'avoir un bureau de poste de Kérinou ? Alors n'hésitez pas à y effectuer des opérations car moins il sera fréquenté et plus il courra le risque d'être supprimé. Ne vous fiez pas à la récente rénovation de ce bureau de poste beaucoup plus accueillant, car quelle que soit son utilité sociale si sa rentabilité est insuffisante il devra disparaître. Mobilisons-nous pour défendre la Poste de Kérinou en poussant très souvent la porte d'entrée !
- Le Comité de Quartier de Kérinou a entrepris les démarches nécessaires pour qu'à l'avenir, notamment lors des travaux de voirie devant l'école de Kérinou, une signalétique soit mise en place pour permettre aux automobilistes d'éviter de se perdre dans le quartier. Un courrier a été adressé en ce sens au président de BMO.



Le théâtre de l'instant

Le Théâtre de l'Instant présente une nouvelle création, un spectacle tissé de bribes de vie, miettes de poésie et ritournelles musicales : "L'Envers du Monde".

Il y a là, dans cette petite parade hors-piste, un clown de la nuit et son public de vieux jouets, un musicien de la rue... Et aussi un dompteur et sa ménagerie alcoolisée, créés par l'auteure russe Mouza Pavlova ; tous à repatiner leur univers et rétamé les pots cassés de leurs rêves, malgré les difficultés de leur vie de tous les jours.

Jusqu'au jeudi 12 novembre 2009, 143 rue Robespierre, 02 98 47 14 90

Antennes-relais de téléphonie mobile

Les antennes-relais qui fleurissent dans les campagnes et dans nos villes depuis quelques années sont-elles dangereuses pour la santé des riverains ? Sujet d'inquiétudes pour beaucoup, indifférence de la majorité. Qu'en-est-il des effets des rayonnements électromagnétiques de ces antennes dont la puissance et le nombre augmentent sans cesse pour couvrir l'ensemble du territoire et subvenir aux « besoins nouveaux » de l'internet partout et à tous les instants ?



Votre association, le Comité de Quartier de Kérinou n'a pas les moyens de mener une enquête sur les effets biologiques des rayonnements dans lesquels vous baignez. Elle peut, en revanche, demander au Maire d'exercer ses pouvoirs en matière de prévention des risques et d'appliquer le « principe de précaution » introduit dans la Constitution. Notons, cependant, que la juridiction administrative se refuse à faire application de ce principe de précaution et la situation est ubuesque : si les voisins d'un site d'implantation d'antennes-relais ont toutes chances de voir reconnu « le principe de précaution » et les troubles de voisinage devant une juridiction civile, le Maire, qui veut protéger ses administrés en s'opposant à une implantation, voit son action déclarée illégale par la juridiction administrative... Il est urgent que la Haute Juridiction administrative se prononce sur cette question.

Sur le site de BMO, à l'adresse : <http://www.cub-brest.fr/environnement/ondes-radio.html>, on peut lire : « A ce jour, l'hypothèse d'un risque sanitaire pour les populations vivant au voisinage des antennes-relais de téléphonie mobile n'est pas retenu par la Direction Générale de la Santé, étant donné la faiblesse des expositions ».

Ne faut-il pas réactualiser cette page web après lecture de l'arrêt du 4 février 2009 de la Cour d'Appel de Versailles qui condamne un opérateur de téléphonie mobile à démonter ses installations et à payer des dommages et intérêts aux riverains pour leur exposition au risque sanitaire des ondes émises par ces antennes ?

Sur le territoire de Brest Métropole Océane, c'est une centaine d'antennes-relais qui sont installées. Avez-vous repéré les antennes les plus proches de chez vous ? Il n'y en a pas ?... Cherchez bien ! Pour vous aider dans votre quête vous devez savoir que ces antennes peuvent être dissimulées dans des cheminées factices peintes aux couleurs des façades pour des raisons esthétiques d'intégration à l'environnement. Vous ne voyez toujours pas ? La solution vous est donnée à l'URL qui suit : <http://cartoradio.fr/>

Les travaux de Bonne-Nouvelle

Compte-rendu de la réunion du 16 septembre 2009 à B.M.H.

Information sur les travaux du site « Bonne Nouvelle »

L'essentiel des informations nous a été donné par le responsable du chantier G.T.B. : Frédéric Pascual.

Calendrier général

Logements B.M.H. (2 bâtiments, 76 logements).

Actuellement : terrassement, réseaux divers, construction du gros oeuvre (50 compagnons sur le chantier).

Phase de travail secondaire : printemps 2010 (70 à 80 compagnons).

Fin des travaux, livraison des logements : juin/septembre 2011. Aménagement paysager (plantations) en automne 2011.

Peu d'informations sur les autres constructions (Sésame et Polimmo). Selon les responsables de B.M.H. Sésame a vendu en bloc la moitié de son programme. L'ensemble (y compris « Le jardin du souvenir, accessible à tous) serait achevé pour 2012/2013.

Les effets sur les riverains et le quartier

Une priorité est affirmée : la sécurité.

Nuisances sonores limitées par emploi de béton autoplaçant ou autonivelant donc pas de vibreur.

Horaires : 7H/7H30 /18H30 , éclairage nécessaire aux heures extrêmes.

5 bennes pour le tri sélectif des déchets. Aires de lavage au pied des grues pour éviter la pollution des sols. Poussières limitées car peu de polystyrène. Rue Bonne Nouvelle à demi neutralisée.

KERINIOUZES vous informera régulièrement de l'évolution des travaux

Si Kérinou m'était conté

J'étais enfant à Kérinou dans les années 50.

Débites de boissons, coiffeurs, alimentations, merceries, c'était le coeur de Kérinou. Les trottoirs étaient étroits mais il y avait peu de voitures. Les enfants pouvaient en toute sécurité s'attarder, regarder, jouer, faire de menues courses. Je me rappelle le nom de presque tous les commerçants. Suivez moi. J'ai d'abord habité « le petit Kérinou » : la chapelle, derrière la chapelle la maison de mes parents qu'ils louaient à l'Evêché, notre jardin et un parc près de la chapelle. De la chapelle, on voyait, de l'autre côté de la rue, la falaise où les riverains avaient taillé des marches pour accéder aux jardins ouvriers ; plus bas se tenait l'atelier de Monsieur Vila, le carreleur qui fera tous les carrelages de la Résidence Saint-Luc à la fin des années 60 ; à l'angle enfin la modiste Madame Breton.

Descendons de l'autre côté de la rue Bonne Nouvelle... (*à suivre*)

par Yves Bourvéo

Un regard sur le quartier

Déclic coiffure

Le 1^{er} avril 2008 , non, ce n'est pas un poisson mais une simple coïncidence du calendrier, je reprends le salon de France Le Bris avec qui je travaillais depuis 6 ans. Lorsqu'elle a parlé de retraite, il n'était pas question pour moi d'abandonner la clientèle avec qui j'avais tissé tant de liens. J'ai commencé ma formation en 1997 au C.F.A., formation que j'ai complétée par une option styliste-visagiste. La coiffure est pour moi une passion, un moyen de m'exprimer et de créer. Et ce métier permet de véritables relations humaines.

Le 18 juin, la pelle (et non pas l'appel) et la pioche remplacent ciseaux et bigoudis. Un accident de la circulation endommageant le salon, a précipité les travaux de déco prévus ultérieurement.

Dans ce cadre agréable, la clientèle peut se détendre et au besoin trouver du réconfort. La population de Kérinou est très diversifiée, ce qui permet tout au long de la journée de s'enrichir, d'échanger et de partager sur des sujets très différents. Avec Ingrid, l'apprentie qui travaille avec moi depuis deux ans, nous formons une équipe soudée, pleine d'idées et toujours à l'écoute.

Une note d'humour à Déclic Coiffure avec l'anecdotique calendrier de Julie!

Notre tour de quartier se poursuivra dans les prochains numéros.

Animations

Concerts au Soul Food :

Vendredi 23 octobre : Emotion B orchestra (Funk-blues)

Samedi 24 octobre : Dirty Velvet et les Whims (rock)

Concerts au Petit Montmartre :

Jedi 5 novembre : Kooky player (folk)

Jedi 12 novembre : Blackstarliners (dub)

Soirées Diwali (dès 19H) :

Tous les jedis : musique ou jeux

5^{ème} bourse aux plantes :

Dimanche 22 novembre 2009 :

Halles de Kérinou de 10h à 17h

- Echange-vente de plantes, boutures...
- Exposition d'artistes
- Ateliers, jeux du monde pour les enfants
- Présence de nombreuses associations de jardiniers

*Le comité de quartier se réunit
tous les mercredis à 18h30,
vous êtes bienvenu(e)s !*

Journal édité par le comité de quartier de Kérinou

Adresse : Ferme Jestin - Rue Somme-Py - 29200 Brest

Contact : keriniouzes@gmail.com

Rédacteurs : Guy Chuiton - Bernard Corbel - Arnaud Hell - Ida Kérivel -

Loïc Kérivel - Odile Le Guern - Antoinette Masse - Bernard Masse